

3. Exercer les élèves à l'oral

Plusieurs modalités possibles

une proposition de progression en terminale

- + Exercices réguliers de prise de parole en classe **#1**
- + Préparation à l'écrit

- + Exercices réguliers de prise de parole en classe **#1**
- + Entraînements spécifiques au Grand oral **#2**
- + Entraînement « type Grand Oral » **#3**

#1

La prise de parole en classe dans le cadre de la participation habituelle des élèves

- > *au quotidien : échanges entre élèves, débats...*

#2

Des temps d'entraînement sur une partie spécifique de l'épreuve dans le cadre des cours

- > *dès la première mais en particulier en terminale après la passation des écrits*

#3

Un entraînement « type grand oral », plus exceptionnel et selon les possibilités de chaque établissement

- > *organisation façon « bac blanc »*

La prise de parole en classe #1

Le professeur suscite des temps d'échanges entre élèves :

- + Contexte : cours magistral-dialogué
- + Pratique : éviter les échanges interpersonnels entre le professeur et un élève interrogé ou répondant à une question
- + Durée : 3-4 min lorsque l'occasion s'y prête
 - > A la réponse d'un élève, le professeur **ne répond pas et fait passer la parole** : « quelqu'un peut-il compléter le propos de votre camarade ? », « êtes-vous d'accord avec cette réponse ? si oui ou non, justifiez », « comment pourrait-on améliorer la réponse de votre camarade ? », « la réponse de votre camarade vous a-t-elle convaincu ? pourquoi ? », « qu'aurait-il fallu pour rendre la réponse plus convaincante ? plus crédible ? », « qui peut résumer la réponse de votre camarade ? »
 - > Lorsque 4 ou 5 élèves **se sont répondus**, le professeur résume, rassemble les éléments évoqués et complète le cas échéant.
- + L'exercice est aussi une occasion de travailler la forme de l'oral
 - > « avez-vous tous entendu la réponse ? », "la réponse de votre camarade vous a-t-elle paru bien construite ?", « qui peut redonner l'exemple énoncé par votre camarade ? pourquoi était-il utile ? approprié ? », "imaginez que vous vous adressez à quelqu'un qui ne connaît pas le sujet, la réponse était-elle compréhensible ? comment pourrait-on la reformuler ?", etc.
- + Objectifs : Exercer à **l'écoute**, **l'esprit de synthèse**, **l'argumentation**. La reprise du professeur est l'occasion de **rendre explicite** la structure adéquate d'une bonne prise de parole, d'éclairer la qualité des connaissances et de les approfondir le cas échéant : la démarche est donc modélisante par son itération qui ancre les bonnes pratiques.

La prise de parole en classe #1

1

Le débat réglé: +/- 30 minutes

Dans les premières mises en œuvre du dispositif, compter davantage de temps pour installer des automatismes.

Contexte: Après quelques séances où le mode transmissif a été privilégié, un temps de débat réglé permet aux élèves de réinvestir les connaissances en contexte et de développer plusieurs compétences. Cette modalité permet également au professeur de réguler son enseignement en fonction des informations qu'il pourra collecter en écoutant ses élèves.

En amont de la séance:

les élèves ont été informés de l'organisation du temps de débat et sont invités à :

- + revoir la partie du cours en lien avec la question débattue (par exemple : fiche mémo/ testing sous forme de QCM...) ;
- + recourir aux outils d'autres disciplines qui peuvent être mobilisés en situation d'argumentation (par exemple : fiches de français ou de langues vivantes étrangères qui rappellent les formules communément utilisées pour convaincre, prendre la parole, interrompre poliment pour contre argumenter)

Temps 1 : S'approprier les savoirs en les manipulant (temps d'explicitation des consignes + 10 minutes) :

Il ne s'agit pas ici pour élèves d'exprimer une opinion personnelle mais uniquement de (re)mobiliser les arguments (oui/non) face à une affirmation, par exemple :

« **la démocratie directe garantit plus efficacement l'engagement citoyen que la démocratie représentative** ».

Pour un groupe de 30 élèves : le professeur divise la classe en deux groupes de douze élèves (24 élèves concernés) ; chaque groupe est lui-même organisé en sous-groupes de proximité de trois ou quatre élèves qui travaillent selon le découpage suivant :

- ✓ cinq minutes pour lister et préparer les arguments (énoncé, exemple pour illustrer, explication pour convaincre)
- ✓ cinq minutes pour désigner le rapporteur et l'entraîner à présenter à l'oral les arguments (attention portée à la posture, aux intonations..).

Pendant ces dix minutes, les huit élèves non inclus dans ce travail réfléchissent aux critères de compétences pour préparer un retour réflexif aux acteurs du débat.

Variante progressivité :

- La modalité retenue ici est assez simple mais présente deux avantages : elle est moins chronophage et elle oblige les élèves à développer leur capacité **d'inhibition des automatismes de pensée** (au sens des sciences cognitives). Au fur et à mesure de l'année, on pourra envisager des modalités moins cadrantes qui permettront l'expression d'un propos plus nuancé.
- La progressivité peut aussi reposer sur le choix des intervenants : les élèves vont spontanément désigner celui qui est le plus « à l'aise », le professeur pourra plus tard intervenir pour encourager les « petits parleurs » dont la prise de parole sera plus sécurisée après quelques entraînements de ce type.

Temps 2 : - Exposer un argument (explicitation de la consigne + 10 minutes) :

À tour de rôle les rapporteurs s'expriment pendant **1 minute en continu** pour exposer leurs arguments. On alterne un représentant du « oui » puis un représentant du « non ».

Variante progressivité: au fur et à mesure de l'année, il est possible :

- d'autoriser les élèves du « camp » opposé à interrompre pour poser une question pendant la prise de parole en continu de l'élève rapporteur (capacité à ne pas se laisser déstabiliser, à réorienter éventuellement son propos et à reprendre le fil de son argumentation en maintenant sa concentration) ;
- d'imposer à l'intervenant de synthétiser brièvement ce qui vient d'être dit avant d'introduire son propre argument (capacité à réagir, à improviser) ;
- de demander aux élèves de chaque groupe de penser l'ordre dans lequel ils choisissent d'exposer leurs arguments (capacité à hiérarchiser les arguments et connaissances pour convaincre) ;
- d'augmenter le temps de prise de parole en continu.

Temps 3 : Justifier une décision (explicitation de la consigne + 5 minutes)

Le groupe des huit élèves évaluateurs a pris des notes pendant les prises de parole et va désigner le groupe le plus convaincant :

- Ces élèves prennent deux minutes pour échanger sur le camp qui a été le plus convaincant. Pendant ce temps, les autres amorcent un travail de métacognition (réfléchir aux questions qui seront posées lors du temps 4).
- Un élève rend le verdict du groupe d'évaluateurs et justifie le choix à l'aide d'une grille d'observables qui doit prendre en compte à la fois la **qualité orale** des échanges (rythme, niveau de langage, fluidité...) et la **variété des arguments** échangés.

Variante progressivité : au fur et à mesure de l'année, il est possible de :

- passer d'une évaluation collective du groupe « gagnant » (qui évite la stigmatisation) à une évaluation plus individualisée (ex : établir des binômes « élèves évaluateurs-élèves évalués » pour un *feedback* plus personnalisé).
- complexifier la grille d'analyse des élèves observateurs qui devront *in fine* être capable de répondre aux questions suivantes : le débat a-t-il été mené à son terme ? a-t-il avancé ? quels ont été les leviers ? les obstacles ? ...

Temps 4 : Faire le point sur son apprentissage et développer une opinion personnelle (5 minutes)

Le professeur veillera à développer les capacités réflexives des élèves en prenant en compte tour à tour les questionnements suivants :

- ce que j'ai appris et ce que je sais, comment je peux le relier au thème général du chapitre ;
- ce qui a modifié ma manière d'appréhender la question ;
- ce que j'ai appris sur moi-même ;
- ce à quoi j'ai été sensible (forme et fond)...

Variante progressivité : entraîner les élèves à enrichir progressivement leurs perceptions et donc à étoffer leur discours : de quelques mots-clés à un paragraphe plus construit.

La prise de parole en classe #1

Introduire des temps de débats dans la séance :

- + Contexte : en amont du cours magistral-dialogué, plus particulièrement dans le temps d'introduction
- + Pratique : le placemat / + Durée : 15-20 min
 - > *Terminale [Thème 4, introduction à l'axe 2] : la classe est divisée en deux groupes qui réfléchissent à ces deux questions selon la technique du placemat : « Qui peut avoir intérêt à s'opposer à la préservation du patrimoine voire à le détruire ? » ; « Qui peut avoir intérêt à préserver le patrimoine ? »*
 - > Les réponses affichées au tableau sont classées en fonction de leur lien avec les jalons du programme.
 - > **A la fin de chaque jalon**, le professeur et les élèves reviennent sur les hypothèses proposées lors du *placemat*. Ce retour permet de valider ou d'infirmer les hypothèses ; d'indiquer aux élèves quels arguments et exemples peuvent donc servir à justifier les hypothèses de départ qui se sont avérées recevables.
 - > Le recours aux applications de l'ENT peut être utile pour exploiter les réponses, le travail collectif, les sauvegarder et le réutiliser :
 - > Mur collaboratif
 - > Visio-conférence (si travail en distanciel) : utilisation du tableau blanc où les élèves inscrivent leurs réponses à télécharger ensuite pour sauvegarder les données en pdf (bouton + en bas à gauche ; charger une présentation ; autoriser le téléchargement) ; charger une présentation avec le tableau des jalons pour opérer le classement en direct.
- + Objectifs : Faire émerger les **représentations** des élèves, **négoier** une proposition en groupe, **formuler** des hypothèses interprétatives, **expliquer la démarche scientifique** par leur validation ou leur invalidation.
- + Ressource : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/contenus-associes-extrait-de-l-ouvrage-N-8337-58183.pdf> (p. 14-15)

La prise de parole en classe #2

Entraîner les élèves à l'exposé sur le temps de cours :

- + Contexte : certains élèves ont déterminé un sujet de Grand oral portant sur les quatre premiers thèmes de l'année évalués à l'écrit
- + Pratique : pour une séance d'une heure, entraîner un ou deux élèves dans cette situation sur les cinq premières minutes d'épreuve du Grand oral
- + Durée : dix minutes par élève
 - > Pendant le cours, un ou deux élèves préparent pendant vingt minutes leur présentation de cinq minutes au sein du Grand oral.
 - > En fin de séance, chaque élève présente son exposé à la classe, 5 min par élève est consacré à un échange collectif sur une partie de l'exposé réalisé : organisation logique des idées ; clarté et précision de l'argumentation ; bon usage des exemples ; réponse à la question posée ; qualité de la posture orale, qualité de la force de conviction ; qualité de l'oral sans notes (cf. Grille d'évaluation du Grand Oral, BOEN en fin de diaporama).
- + La reprise est d'abord assurée par les élèves de la classe et met la focale sur un point bien réussi par l'élève et un point d'amélioration. Le professeur intervient *in fine* pour confirmer l'analyse collective et apporter les conseils nécessaires.
- + Objectifs : Permettre aux élèves de **s'entraîner** plusieurs fois [1 passage toutes les 6 semaines pour un groupe de 36 élèves] ; **s'appuyer sur les retours d'expérience** récurrents pour rappeler et **conforter** les conseils méthodologiques.

Variante :

- + Pour les premiers passages, réduire le temps de présentation pour évaluer la forme plus que le fond (puisque l'élève a encore le temps de travailler cet aspect jusqu'en juin) – on peut demander à l'élève de présenter une seule partie de son exposé. Cela permet ainsi de faire passer plus d'élèves par séance.

La prise de parole en classe #2

Entraîner les élèves aux questions du jury sur le temps de cours :

- + Contexte : certains élèves ont montré qu'ils maîtrisaient leur exposé
- + Pratique : entraîner un ou deux élèves dans ce cas par séance d'une heure sur cinq minutes de questions du jury
- + Durée : dix min par élève
 - > En début de séance, l'élève énonce son sujet de Grand oral et il est noté au tableau pendant tout le temps de cours
 - > Durant la séance, chaque élève réfléchit à une question à poser à l'élève
 - > En fin de séance, l'élève se place devant le tableau et répond au feu croisé des questions des élèves pendant 5 minutes – le professeur régule les questions trop complexes ; quelques élèves sont choisis par le professeur en observateurs pour évaluer la qualité des réponses, la posture de l'élève, ses réactions.
 - > 5 min sont consacrées à la reprise par les observateurs ; le professeur met en avant un point de réussite particulier et un point d'amélioration.
- + Objectifs : Permettre aux élèves de **s'entraîner** plusieurs fois ; **d'apprendre à réagir** aux questions d'un jury ; de **cerner le type de questions** posées par un jury en les préparant eux-mêmes ; **s'appuyer sur les retours d'expérience** récurrents pour rappeler et conforter les conseils méthodologiques à l'ensemble du groupe.

Variante :

- + Si les élèves donnent leur autorisation, la prestation orale des élèves peut être filmée ; la reprise s'effectue alors à l'occasion d'un temps massé dans une séance ultérieure durant laquelle plusieurs passages sont analysés (vaut aussi pour l'entraînement aux exposés).
- + Cette variante permet au professeur de préparer en amont ses conseils.

Entraînement à l'examen #3

Faire passer une épreuve blanche de Grand oral :

- + Selon les possibilités de l'établissement
- + Adapter les attentes en fonction du moment de l'organisation de cette répétition : choisir une approche formative en termes d'évaluation en adaptant le barème des points attribués en fonction des entraînements que les élèves ont reçu pour ne pas les décourager ni les inquiéter inutilement en leur laissant penser que la réussite est inaccessible.
 - > Si les élèves ont été entraînés uniquement sur le temps d'exposé, seule cette partie est notée ; le reste de la prestation donne simplement lieu à des conseils assortis éventuellement d'une note de projection qui vaut pour information.
- + Objectifs : Placer les élèves en situation d'examen ; leur permettre de prendre la bonne mesure du **temps de l'épreuve** ; permettre une **évaluation globale** sur toutes les composantes de l'épreuve.